

REGLEMENT BROCANTE

Organisée par la Gymnastique Rhodanienne de Condrieu

Organisation et tarif

- 1 La brocante a lieu en intérieur et en extérieur.
- 2 à la Salle de l'Arbuel et sur la Place du Marché aux Fruits 69420 CONDRIEU.
- 3 La brocante est ouverte aux exposants particuliers.
- 4 Les réservations se font par mail à l'adresse : gym.rhodanienne.condrieu@gmail.com
- 5 Pour l'intérieur, le bulletin d'inscription, le règlement dûment signé, une copie de votre pièce d'identité et le paiement de la location des tables doivent impérativement être adressés à la gym rhodanienne dans les 10 jours suivant la pré-réservation. Le paiement peut se faire en espèces ou par chèque à l'ordre de gym rhodanienne de Condrieu.
Il sera adressé à l'adresse suivante : gymnastique rhodanienne de Condrieu - La mairie - 8 Rue de la Mairie - 69420 CONDRIEU.
Pour l'Extérieur, il sera possible de s'inscrire directement sur place le jour « J ».
Aucun emplacement ne sera réservé sans un dossier complet.
- 6 La réservation n'est définitive qu'après réception du paiement.
- 7 Les exposants doivent s'acquitter d'une participation d'un montant de **10€ par table(intérieur) et de 3€ le mètre (extérieur)**. Pour l'intérieur, les exposants utilisent exclusivement les tables fournies par les organisateurs pour poser leurs objets à la vente. Une table mesure 160cm x 70cm. Aucune table ou autre structure ne sera acceptée hormis un portant de vêtements qui peut venir en remplacement de la table prise, sous réserve de l'avoir précisé lors de la réservation.
- 8 Les tables sont attribuées par les organisateurs et ne peuvent être contestées. Seuls les organisateurs sont habilités à faire des modifications si nécessaire.
- 9 L'installation et l'accueil des exposants se fait de 6h00 à 7h45. Au-delà de cet horaire, l'emplacement réservé pourra être réattribué à un autre vendeur par les organisateurs.
- 10 Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
- 11 Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription en cas d'interruption de la manifestation par les organisateurs ou par les autorités à quelque moment et pour quelque raison que ce soit.
- 12 L'exposant doit avoir libéré l'espace mis à disposition avant 18h. Les objets invendus ne peuvent pas être laissés sur place et l'espace doit être rendu propre.
- 13 La vente au public aura lieu de 8h00 à 17h00. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.

Conditions de vente

Sont concernés et acceptés à cette brocante les articles de type :

- Tous articles confondus.

- 1 Avec leur inscription, les exposants ont acquis l'autorisation exceptionnelle de participer à la brocante, c'est-à-dire de vendre des objets qui n'ont pas été achetés en vue de la revente ou qui sont issus du vol ou du recel. Les exposants s'engagent à respecter la législation en vigueur concernant la vente au déballage.
- 2 Conformément à la réglementation en vigueur, les ventes d'animaux, d'armes, d'aliments et boissons, de copies de CD ou de DVD, de musique ou de jeux ... ainsi que de tout produit inflammable est interdite.
- 3 Les exposants doivent proposer exclusivement à la vente des objets qui entrent dans le cadre fixé par cette brocante.

Limites de responsabilité

1 Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que perte, casse, vol, panne ou autres détériorations.

2 Les transactions se déroulent sous la seule responsabilité des vendeurs et des acquéreurs. Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'au matériel appartenant ou loué par l'organisateur. Ils doivent, à cet effet, être couverts par leur assurance.

3 Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'un exposant et d'exclure celui qui ne respecterait pas ce règlement ou qui perturberait la bonne marche de la manifestation. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

J'ai lu et j'accepte le présent règlement

Date : Signature :

BULLETIN D'INSCRIPTION
BROCANTE VIDE GRENIER
organisée par la Gymnastique Rhodanienne de Condrieu

Dimanche 05 octobre 2025

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:.....

.....

.....

TÉLÉPHONE:.....

ADRESSE MAIL :.....

PIÈCE D'IDENTITÉ (Cette même pièce devra être présentée le jour de la vente):

<input type="checkbox"/> Carte d'identité	N° de pièce :	Délivrée le :	Délivrée par :
<input type="checkbox"/> Passeport
<input type="checkbox"/> Permis conduire
Date de naissance :		Lieu de naissance :	
.....		

Merci de nous faire parvenir une photocopie de votre pièce d'identité avec la réservation.

NATURE DES OBJETS MIS EN VENTE :

.....

.....

RÈGLEMENT :

Nombre de table(s) réservée(s) (dimension : 160 cm x 70 cm) X 10 €=

Nombre de mètre(s) réservé(s) : X 3 €=

Formule repas (sur réservation) X 5 €=

(Sandwich pain jambon ou brie (entourer), chips, bouteille d'eau et crêpe)

Viennoiseries (sur réservation) :

- Pain au chocolat X 1,50 €=

- Croissant X 1,50 €=

Espèces

Chèque (à l'ordre de gym rhodanienne de Condrieu)

INFOS PRATIQUES :

Le bulletin d'inscription, le règlement dûment signé, la copie de la pièce d'identité et le paiement de la location des tables et emplacements doivent être adressés à la Gym rhodanienne dans les 10 jours suivant la pré-réservation à l'adresse suivante :

Gym Rhodanienne de Condrieu - La mairie - 8 Rue de la Mairie - 69420 CONDRIEU

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné(e) domicilié(e) à l'adresse indiquée ci-dessus, atteste sur l'honneur :

- ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait le à Signature :

